

# Infolettre du Centre d'action bénévole de Sherbrooke

Septembre - Octobre 2013

Numéro 14

## Mot de la directrice

Bonjour à tous,

En ce début d'octobre, la routine est reprise, nous nous désolons que la chaleur nous quitte, mais nous sommes fin prêts pour démarrer des projets et de nouveaux défis.

Le CABS ne fait pas exception, l'automne s'annonce rempli et nous serons très **actifs dans la communauté**. Déjà, plusieurs groupes tels que des entreprises et des milieux scolaires ont réservés des présentations sur le bénévolat. Le 30 octobre prochain, nous serons au Salon des organismes de la FADOQ-Estrie. En tout, nous serons présents dans plus de 15 événements cet automne. **Nous vous ferons honneur et vous représenterons avec grand plaisir.**

Nous constatons que les formations C.A 101 sont très populaires, nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire pour un nouveau groupe les 28 octobre et 11 novembre en avant-midi. De plus, le niveau 2 offert dans les organismes, vous permet, en c.a., de recevoir un formateur afin de discuter de la communication au sein de votre C.A. , du respect des champs de compétence, du leadership etc... et ce, selon vos besoins.

Nous vous invitons à notre 2<sup>e</sup> Symposium des gestionnaires de ressources bénévoles, M. André Thibault, de l'Observatoire québécois du loisir de l'Université du Québec nous rendra visite. Mettez à votre agenda le **5 novembre prochain!**

Je vous rappelle que nos superbes Infolettres sont exclusives aux membres du CABS, vous avez **jusqu'au 4 octobre pour renouveler votre adhésion**. À tous, merci de votre confiance et de votre appui.

***Katherine Levasseur***

*Directrice du Centre d'action bénévole de Sherbrooke.*

## L'implication citoyenne, partout pour tous !

Un vidéo du CAB Mauricie <http://www.youtube.com/watch?v=d2SDGOSaioM&feature=youtu.be>



# À quoi s'attendre du CABS cette année ?

## Orientations 2013-2014

### Rayonner

**Prendre contact** avec des organismes qui ne sont pas encore dans notre bottin.  
**Instituer** une démarche de reconnaissance du bénévolat dans la cité.

### Soutenir

**Stimuler** la participation des organismes au plan de promotion de l'action bénévole

**Élaborer** des présentations et des outils promotionnels.

### Former

**Orienter la programmation** du PFP vers des formations touchant le développement de compétences des gestionnaires de ressources humaines.

**Établir une structure et une offre** de formations pour les membres d'un conseil d'administration selon trois niveaux de formation.

### Participer

**Participer** aux divers comités de concertation et aux activités du milieu.

### Innovier

Débuter la Phase 2 du **site Internet**

Élaborer :

- du **contenu de formation** propre au CABS ;
- un **cahier des services du CABS** ;
- une **politique d'utilisation des médias sociaux** ;
- un **guide de gestion du CABS** ;
- des outils pour des **clientèles cibles du bénévolat nouveau**.

**Amorcer une réflexion** sur un rassemblement des organismes en lien avec les enjeux du bénévolat

**Poursuivre** la démarche avec le Réseau de l'Action Bénévole du Québec concernant la profession gestionnaire de bénévole

**Améliorer l'efficacité** au niveau de la gestion et de l'administration du PFP dans l'objectif de réduire le coût de revient.

### S'entourer

Explorer de nouvelles ententes de **partenariat**

## Rayonner c'est ... cette automne ..

Deux **publicités Radio**

Présence à la **Soirée des bénévoles de la Ville de Sherbrooke**

Présence à la **Soirée hommage aux bénévoles de l'arr. de Fleurimont**

Une formation pour devenir **Ambassadeur du Prix hommage bénévole Québec**

Une formation **Marketing social** en partenariat avec le **CDSEP**

**Etc.....**



## FORMATION



Inscriptions : [www.cabsherbrooke.org](http://www.cabsherbrooke.org)

# Formation Leadership dynamique, meneur cinétique

On vous demande de diriger une équipe, d'instaurer des changements dans votre organisation, d'appliquer une planification stratégique. Les enjeux sont multiples, vos collègues vous en font voir de toutes les couleurs ? Peut-être devez-vous **améliorer vos talents de rassembleur et de mobilisateur**.

La formation « Leadership dynamique » permettra aux participants de prendre un temps d'arrêt afin de réfléchir à l'exercice du leadership au sein de leur équipe. On y abordera les **styles de leadership**, le développement de **la vision**, **la dynamique des groupes**, **l'animation** des rencontres.  
Formatrice : Mme Lucie Hébert

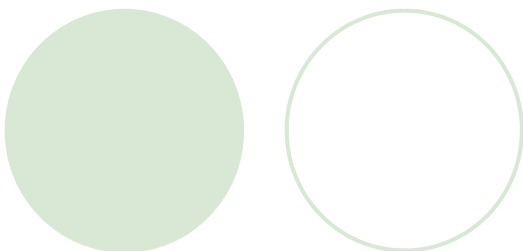
**Coûts** : Membres : 60 \$ Non-membres : 70 \$

**Date** : **Jeudi 28 novembre 2013, 9 h à 16 h**

**Lieu** : Centre d'action bénévole de Sherbrooke



**Le leadership, c'est avoir confiance en soi et donner confiance autour de soi.**



## **Vous avez manqué les formations C.A. 101 ?**



Celles-ci font des petits... Les dîners-conférences !!!

### **Dîner-conférence C.A. I : Les règlements généraux d'un C.A.**

Formateur : M. Serge Arel

Coût : 25 \$ pour les membres

Date : Mercredi 4 décembre 2013, 12 h à 13 h 30

**Dernière heure—Nouvelles dates**  
Quelques places sont disponibles pour le prochain C.A. 101 -  
le 28 octobre et le 11 novembre de 9h à 11h 30.  
Faites vite !

## **SYMPOSIUM 2013**

Invité d'honneur :

**Monsieur André Thibault**

des gestionnaires de ressources humaines

## **B É N É V O L E S**



**Coûts** pour la journée incluant le repas Membres : 45 \$ Non-membres : 55 \$  
Nouveau forfait à la demi-journée sans repas Membres : 25 \$ Non-membres : 35 \$

**Date** **Mardi 5 novembre 2013, 9 h à 16 h**

**Lieu** Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, du 24-Juin à Sherbrooke



RÉSEAU DE  
L'ACTION BÉNÉVOLE  
DU QUÉBEC

10 ans

### **Le Colloque 2013 du RABQ est en branle!**

Placez dès maintenant la date du 5 décembre 2013 à votre agenda!

Les détails de l'événement seront disponibles sous peu.

La question qui est sur toutes les lèvres -

## Je fais du bénévolat. Suis-je couvert par la CSST ?

**Réponse :** Tu es couvert par la CSST pendant tes heures de travail bénévole seulement si l'organisme pour lequel tu travailles a préalablement fait une demande de protection à la CSST. Tu dois t'en assurer.

Ce que la CSST nous apprend :

### Protection des travailleurs bénévoles :

La protection des travailleurs bénévoles est facultative et tout organisme ou entreprise qui veut les protéger conformément à la loi, **doit en faire la demande à la CSST par écrit. La demande peut être présentée à n'importe quel moment de l'année.** Voir formulaire *Demande de protection des travailleurs bénévoles*

### Période de couverture

Si la demande est acceptée, la protection entrera en vigueur au moment de la réception de la demande ou à une date ultérieure que l'employeur aura précisée. L'employeur reçoit alors **un avis à afficher dans un endroit auquel les travailleurs bénévoles ont facilement accès.** La protection prendra fin à la date précisée sur la demande, mais au plus tard le 15 mars de l'année suivante.

### Calcul de la prime relative à la protection des travailleurs bénévoles

La prime relative à la protection des travailleurs bénévoles est établie en multipliant le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des travailleurs bénévoles protégés par le salaire minimum en vigueur au Québec le 31 décembre de l'année au cours de laquelle les heures sont effectuées.

$$\begin{array}{r} \text{Nombre} \\ \text{d'heures} \\ \text{travaillées en} \\ \text{2013 par} \\ \text{l'ensemble des} \\ \text{travailleurs} \\ \text{bénévoles} \\ \text{protégés} \end{array} \times \begin{array}{r} \text{Salaire horaire} \\ \text{minimum au} \\ \text{31 décembre} \\ \text{2013} \end{array} = \begin{array}{r} \text{Montant servant} \\ \text{à l'établissement} \\ \text{de la prime} \end{array} \times \frac{\begin{array}{r} \text{Taux de} \\ \text{prime de} \\ \text{l'entreprise} \end{array}}{100 \$} = \text{Prime}$$

La prime relative à la protection des travailleurs bénévoles de 2013 sera facturée à l'employeur en 2014, après la production de sa Déclaration des salaires 2013.

**L'employeur doit tenir à jour une liste des travailleurs bénévoles qui bénéficient de cette protection et y indiquer le nom, le prénom, la fonction ainsi que le nombre d'heures de travail de chacun.**

Pour plus de renseignements, communiquez avec la CSST au 1 866 302-CSST (2778).

Ces informations sont tirées de : [http://www.csst.qc.ca/employeurs/declaration\\_salaires/Pages/protection\\_travailleurs\\_benevoles.aspx](http://www.csst.qc.ca/employeurs/declaration_salaires/Pages/protection_travailleurs_benevoles.aspx)

## L'article du mois - **Les patrons encouragent le bénévolat**

**Près de six travailleurs canadiens sur dix ayant fait du bénévolat ont reçu un coup de pouce de la part de leur employeur**, selon une étude de Statistique Canada publiée ce printemps. Horaire flexible, congés payés, dons, les mesures varient grandement. La forme d'aide au bénévolat la plus courante est la permission de modifier son horaire ou de réduire ses tâches (34%). Viennent ensuite l'utilisation des installations ou d'équipements de l'employeur (29%) ainsi qu'une reconnaissance ou une lettre de remerciement (24%). Un travailleur faisant du bénévolat sur cinq a même droit à un congé payé!

### **Congé payé pour le bénévolat**

Ivanhoé Cambridge est l'une de ces entreprises qui encouragent le bénévolat. [...], Dans le cadre de la journée Moment donné, environ 225 des 435 employés du bureau de Montréal se sont portés volontaires pour offrir leur journée à l'un des organismes sélectionnés par l'entreprise. «Le soir, on se retrouve pour un grand barbecue où tout le monde partage son expérience, raconte Michèle Meier, vice-présidente Affaires publiques et communication. **Ça contribue aux sentiments d'appartenance et de fierté!**» L'entreprise permet aussi à ses employés de prendre un jour de congé payé afin de faire du bénévolat dans un organisme de leur choix. «On a tous une vie de fou, c'est difficile de donner du temps, témoigne Mme Meier. Dans mon cas, j'utilise mon congé pour être bénévole lors des compétitions au club sportif de mes enfants.»

### **Avantageux pour tous**

Plus rarement, les employés disent recevoir des dons en argent, des prix, des objets promotionnels ou de la nourriture pour «leur organisme» (1 à 2%). C'est la voie qu'a choisie la Banque Nationale. «Dans le cadre du programme De tout cœur avec vous, nous offrons une contribution de 500\$ dans l'organisme où œuvrent nos employés. De plus, le prix André-Bérard souligne le travail d'un bénévole exceptionnel en faisant un don de 5000\$ à l'organisme. Tous les employés et retraités ayant réalisé au moins 50 heures de bénévolat dans l'année sont admissibles», explique Marie-Pierre Jodoin, conseillère en relation publique. En huit ans, l'engagement de 1037 employés a permis de distribuer 600 000\$.

Les deux entreprises interrogées insistent sur le fait que **ce sont d'abord les valeurs de l'organisation qui ont guidé la mise en place de ces programmes**. Cela dit, l'aide au bénévolat par l'employeur contribue aussi à améliorer l'image de marque de l'entreprise auprès de la communauté et de ses employés actuels et futurs. C'est à la fois un facteur d'attraction et de rétention du personnel.

Outre **la satisfaction de s'engager dans une cause qui leur tient à cœur**, les travailleurs estiment également que leur bénévolat est **bénéfique à leur carrière**. Et ceux qui reçoivent l'appui de leur employeur sont plus nombreux à le penser. Ainsi, 51% d'entre eux disent avoir **développé des compétences** en organisation et en gestion contre 35% pour ceux qui n'avaient aucun type d'appui.

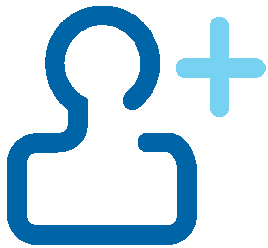
Par ailleurs, le bénévolat est aussi perçu comme une manière **d'améliorer ses perspectives d'emploi**, particulièrement chez les jeunes. En effet, c'est l'un des motifs évoqués par 54% des travailleurs de 15 à 24 ans ayant fait du bénévolat.

Article de Nathalie Côté, collaboration spéciale- La Presse

tiré de : <http://affaires.lapresse.ca/cv/201209/19/01-4575438-les-patrons-encouragent-le-benevolat.php>

**Votre organisme est-il prêt pour ce type de bénévole?**

**Faites-le-nous savoir! Des entreprises de Sherbrooke n'attendent que vos besoins!**



## Bienvenue aux nouveaux membres

Handi-Respect (maison d'hébergement)

**Merci de nous appuyer dans notre mission.**

Cette Infolettre est produite par le CABS.

Toute reproduction est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujet vous pouvez communiquer avec nous au 819 823-6598 ou par courriel : [cabs@cabsherbrooke.org](mailto:cabs@cabsherbrooke.org)

Nous vous invitons à visiter le site Internet du CABS au

[www.cabsherbrooke.org](http://www.cabsherbrooke.org)

### L'équipe du CABS

***Katherine Levasseur,***

Directrice

***Zoé Heimrich,***

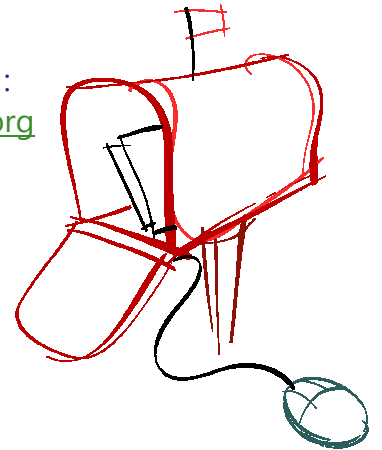
Coordonnatrice des services

***Julie Jacques,***

Agente à l'action bénévole

**Vous désirez recevoir l'Infolettre?  
Qu'on y parle de votre organisme?  
Vous souhaitez transmettre une  
information?**

Faites-le nous savoir :  
[cabs@cabsherbrooke.org](mailto:cabs@cabsherbrooke.org)



## La Mission du CABS

Le Centre d'action bénévole de Sherbrooke (CABS) est un centre de développement, de concertation et de soutien de l'action bénévole auprès de la communauté sherbrookoise.

### Objectifs généraux

- Promouvoir l'action bénévole.
- Favoriser le recrutement, l'orientation, la référence, la formation et la reconnaissance des bénévoles.
- Favoriser la collaboration, la concertation et la coordination des actions bénévoles dans la communauté.
- Accueillir les personnes ayant besoin de soutien, les informer et les référer aux ressources existantes.

# SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

le mardi 29 OCTOBRE 2013, à 19 h,  
au THÉÂTRE GRANADA



## Fondation Desjardins - Serez-vous l'un des bénévoles reconnus ?

Soumettez votre candidature ou celle d'une personne engagée d'ici le 11 octobre 2013 et si votre

candidature est sélectionnée, nous remettons un prix de 1 000 \$ à l'organisme sans but lucratif pour lequel vous œuvrez. **Pour vous inscrire, visitez**

**[desjardins.com/fondation](http://desjardins.com/fondation)**



### Diabète Estrie vous invite au 2e RALLYE-ACTION,

Une trentaine d'étudiants du cours « Intervention en activité physique et sportive » en kinésiologie de la Faculté d'éducation physique et sportive de l'Université de Sherbrooke vous attendent ! 10 stations d'exercices à réaliser et ce, à votre rythme. SAMEDI, 5 OCTOBRE 2013 ENTRE 12 H ET 16 H.

Départ : Pavillon Armand-Nadeau, Parc Jacques-Cartier. ACTIVITÉ GRATUITE



L'Association de la fibromyalgie de l'Estrie fête cette année ses **20 ans** de fondation.

Pour souligner cet anniversaire, l'équipe a préparé une fête qui aura lieu le 2 novembre prochain à 17 h à la salle Le Faubourg de l'Hôtellerie le Boulevard.